

1^{ère} inscription sur le web

Cadre réservé à l'administration	<p> Documents obligatoires à déposer numériquement :</p>
	<p>1 photo d'identité</p>
	<p>Copie de l'attestation justifiant votre couverture sociale jusqu'au 30/09 en vue de votre affiliation au régime étudiant</p>
	<p>Attestation de votre assureur « Garantie responsabilité civile étudiante et vie privée » en cours de validité</p>
	<p>Copie du baccalauréat (à fournir pour la Prépa INP, dès la délivrance)</p>
	<p>Copie du relevé de notes du baccalauréat (n° INE ou BEA)</p>
	<p>Copie des 3 relevés de notes de 1^{ère} et de terminale (<i>concerne Prépa INP</i>)</p>
	<p>Copie des relevés de notes de 1^{ère} et 2^{ème} année de prépa (<i>concerne Esisar</i>)</p>
	<p>Copie de l'attestation de réussite du titre ou diplôme permettant l'inscription DUT, BTS, L2, L3, Bachelor, M1... (avec traduction en langue française pour les diplômés étrangers) (<i>concerne les admis sur titres et alternants</i>)</p>
	<p>Si étudiant de nationalité française : copie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou de l'attestation individuelle d'exemption</p>
	<p>Si étudiant de nationalité française : Copie de la carte nationale d'identité française recto-verso</p>
	<p>Si étudiant de nationalité étrangère : Copie de la pièce nationale d'identité et extrait d'acte de naissance traduit en langue française par un traducteur assermenté</p>
	<p>Si situation de handicap : attestation délivrée par un organisme habilité</p>
	<p>Si boursier de l'enseignement supérieur : notification définitive de l'année en cours, à produire avant le 30/11 Dans l'attente : avis d'attribution conditionnelle de l'année en cours ou avis d'attribution définitive de l'année précédente</p>
	<p>Si activité salariée : attestation ou copie du contrat de travail</p>
	<p>Si étudiant apprenti : le n° UAI ou RNE du dernier établissement fréquenté (<i>concerne Pagora</i>)</p>
	<p>Si inscription déjà effectuée dans un autre établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie de la carte d'étudiant et - justificatif de paiement des droits d'inscription de l'autre établissement fréquenté durant la même année universitaire
	<p> Documents obligatoires à télécharger depuis notre site http://www.grenoble-inp.fr/IA-justificatifs à compléter, signer et à déposer numériquement :</p>
	<p>Formulaire « Garantie responsabilité civile étudiante et vie privée »</p>
	<p>Formulaire « Prise de connaissance des chartes et règlements »</p>
	<p>Formulaire « Consentement pour la communication de données à caractère personnel »</p>
	<p>Formulaire « Consentement à la prise de vue et autorisation de publication »</p>
	<p>Formulaire « Etudiants admis sur concours communs polytechniques » (<i>concerne les admis CCP</i>)</p>
	<p>Formulaire « Autorisation de sortie pour étudiant mineur » Formulaire « Absences d'un étudiant mineur » Formulaire « Absences d'un étudiant majeur » Formulaire « Absences des étudiants » (<i>Statuts SHN ou Art Etudes</i>)</p> <p style="text-align: right;">} (<i>concerne la Prépa des INP</i>)</p>
	<p>Dernière page du règlement interne de scolarité (<i>concerne Esisar + Prépa Valence</i>)</p>
	<p> Documents à remettre lors de la finalisation de l'inscription :</p>
	<p>Original du baccalauréat à présenter obligatoirement lors de votre passage en chaîne d'inscription ou dès délivrance</p>
	<p>Original du titre ou diplôme permettant l'inscription DUT, BTS, L2, L3, Bachelor, M1... (avec traduction en langue française pour les diplômés étrangers) (<i>concerne les admis sur titres et alternants</i>)</p>

	1 photo d'identité « mini-format / 1,8 x 2,2 cm » – libellée à vos nom et prénom au verso + 1 photo d'identité (concerne Ense3 + Ensimag + Esisar + Pagora) + 2 photos d'identité (concerne Prépa INP) + 1 photo + 3 photos d'identité « mini-format » (concerne Génie industriel) + 1 photo d'identité « format 4 x 4 cm » (concerne 1A Phelma)
	1 enveloppe « format 21 x 29,7 ou A4 » affranchie au tarif 50 g (concerne 1A Phelma) 2 enveloppes « format 16 x 22 ou A5 » affranchies au tarif en vigueur - libellées à l'adresse parentale (concerne Esisar + Prépa Valence)

* La pratique du sport étant obligatoire en Prépa et 1ère et 2ème année du cycle ingénieur, en cas d'incapacité totale ou partielle à l'année ou sur un semestre, vous devez fournir, lors de votre inscription, un certificat médical de dispense (à faire établir par votre médecin référent si possible).
Pour la pratique du sport en compétition universitaire, vous devez obligatoirement fournir un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour permettre l'établissement de votre licence sportive.